LA REVUE NOUVELLE

Produire l'irrégularité : centres fermés, xénophobie et capitalisme

Youri Lou Vertongen

Dans La Revue Nouvelle 2026/3 n° 263 , pages 5 à 8
Éditions Association la Revue nouvelle

ISSN 0035-3809
DOI 10.3917/rn.263.0005
Date de mise en ligne : 16/04/2026

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-la-revue-nouvelle-2026-3-page-5?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Association la Revue nouvelle.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le mois

Produire l'irrégularité : centres fermés, xénophobie et capitalisme

Youri Lou Vertongen

On a souvent tendance à penser la gestion des migrations comme une tension entre deux logiques : d'un côté, une rationalité capitaliste, orientée vers l'utilité économique des migrant·es ; de l'autre, une rationalité xénophobe, marquée par le rejet, la peur et la fermeture. Ce cadre d'analyse, s'il n'est pas faux, me parait pourtant insuffisant. Car, en réalité, ces deux logiques ne s'opposent pas : elles s'articulent. Elles se nourrissent mutuellement et produisent ensemble un mode de gouvernement des migrations qui combine l'exploitation et l'exclusion, l'utilitarisme économique et la violence symbolique, la rationalité gestionnaire et la passion raciale.

C'est dans cette articulation – et non dans leur contradiction – que se joue aujourd'hui la logique des frontières. Les politiques de contrôle migratoire mobilisent en effet des dispositifs extrêmement couteux, dont l'efficacité ne réside pas tant dans la stricte prévention des entrées que dans d'autres fonctions : filtrer les populations, trier et catégoriser, dissuader les candidat·es au départ, et maintenir une insécurité permanente sur celles et ceux qui sont déjà présent·es. Ces dispositifs ne se limitent donc pas à la gestion des flux : ils participent à la production de hiérarchies sociales et raciales, à l'entretien de la peur, et à la consolidation d'un ordre politique inégalitaire.

Premier élément à souligner : les politiques antimigratoires coutent cher, et pourtant elles se maintiennent, voire se renforcent. Si la logique purement économique prévalait, il serait rationnel – et même profitable – de régulariser les personnes sans papiers, d'ouvrir des voies légales de migration, de démanteler les centres fermés ou de cesser les expulsions. Ce serait moins onéreux, plus productif, et plus cohérent avec les besoins structurels du marché du travail.

Mais ce n'est pas le choix politique qui est fait. En Belgique, les gouvernements successifs ont notamment réduit les budgets destinés à l'accueil et à l'accompagnement, au nom de l'austérité. Dans le même temps, ils ont maintenu, voire augmenté, les budgets consacrés au contrôle, à la rétention et à l'expulsion. Sous le gouvernement fédéral actuel, dit « Arizona », les moyens pour l'intégration ont été compressés, tandis que ceux pour la surveillance et l'enfermement – comme le projet de nouveau centre fermé à Jumet – se maintiennent ou croissent[1]. Autrement dit, les politiques d'austérité ne se traduisent pas par une réduction générale des dépenses

1 | Dupont, J. et Vertongen, Y., « Décoder l'Arizona : un néolibéralisme aux accents autoritaires », *Revue Politique [en ligne]*, mars 2025, https://www.revuepolitique.be/decoder-larizona-3-4-un-neoliberalisme-aux-accents-autoritaires/

Association la Revue nouvelle | Téléchargé le 20/04/2026 sur https://shs.cairn.info via Université Catholique de Louvain UCL (IP: 130.104.41.187)

publiques, mais par une priorisation idéologique : on coupe dans la solidarité, on investit dans le contrôle.

Cela montre bien que la logique économique ne suffit pas à expliquer la persistance de ces politiques. Il faut y voir l'expression d'une xénophobie d'État, c'est-à-dire d'un mode de gouvernement fondé sur la production institutionnelle de la peur et du rejet de l'étranger·e. De nombreuses associations, syndicats et collectifs solidaires l'ont compris : depuis des années, ils démontrent que la régularisation serait économiquement rationnelle, bénéfique pour les finances publiques et pour l'économie informelle qu'elle légaliserait. Mais ces arguments – si souvent avancés – échouent à convaincre. C'est que l'État ne « se trompe » pas économiquement, il poursuit d'autres objectifs. Le maintien de la précarité et du soupçon n'est pas un effet secondaire, mais une finalité politique.

Certes, on peut, avec Claire Rodier, parler du *xenophobia business* (2012) : il existe bel et bien une économie de la peur, un marché de la sécurité et du contrôle qui profite à la fois aux entreprises privées et à l'appareil bureaucratique[2]. Mais réduire le phénomène à cette dimension économique serait encore trop court. Le maintien de ces politiques couteuses est aussi un investissement symbolique : il permet à l'État de produire et reproduire une frontière morale, une distinction entre celles et ceux qui appartiennent pleinement à la communauté nationale et celles et ceux qui en sont exclu·es – des vies jugées dignes de protection et d'autres rendues disponibles, sacrifiables, expulsables.

Le second élément touche à la fonction réelle des centres fermés, dispositif emblématique de cette politique. Si l'on observe leur fonctionnement, deux faits apparaissent clairement : d'une part, il y a bien plus de personnes sans papiers sur le territoire que de places disponibles dans les centres et, d'autre part, toutes les personnes enfermées ne sont pas expulsées. Une part importante des personnes détenues y passent plusieurs semaines, parfois plusieurs mois, avant d'être relâchées avec un simple ordre de quitter le territoire. Cela n'enlève rien, bien sûr, à la violence extrême de ces lieux : ils sont aussi le théâtre de tortures, d'expulsions forcées, d'humiliations, parfois de morts. Ce sont des espaces de nécropolitique au sens où ils exposent certaines vies à la souffrance et à la mort pour affirmer la souveraineté de l'État[3]. Mais mon propos ici est ailleurs : il s'agit de comprendre que cette violence ne vise pas seulement à éliminer, mais aussi à produire quelque chose.

En réalité, cette « inefficacité » apparente – le fait que beaucoup de détenu·es soient relâché·es – remplit une fonction stratégique. Les centres fermés ne servent pas seulement à expulser : ils servent à produire la clandestinité comme forme de vie. Littéralement, « clandestin » vient du latin *clam*, « caché ». De la même manière que, selon Foucault, la prison « produit le

2|Rodier, C. (2012), *Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ?*, La Découverte, Paris.

3|Mbembe, A. (2006) « Nécropolitique », *Raisons politiques*, no 21(1), 29-60.

Association la Revue nouvelle | Téléchargé le 20/04/2026 sur https://shs.cairn.info via Université Catholique de Louvain UCL (IP: 130.104.41.187)

délinquant »[4], les centres fermés produisent les clandestin·es. Ils génèrent un régime d'existence où la peur devient une condition permanente, un mode de vie imposé.

Cette peur diffuse agit bien au-delà des murs : elle s'étend à l'ensemble des personnes sans papiers qui vivent dehors, qui ont des proches enfermé·es ou qui ont elles et eux-mêmes connu la détention. Elle installe un climat d'insécurité permanente, une menace constante d'arrestation, d'expulsion ou de perte soudaine de tout ancrage. Ce climat a des effets politiques et économiques très concrets : il discipline les corps, docilise les travailleurs et les travailleuses, rend les revendications impossibles.

Ainsi, en instaurant la peur, l'État crée les conditions d'une utilité capitaliste de cette population : une main-d'œuvre corvéable, privée de droits, condamnée à accepter les emplois les plus précaires, les logements les plus indignes, à subir les abus sans pouvoir protester. On pourrait dire que la logique xénophobe – celle du rejet, du soupçon, de la hiérarchisation des vies – sert la logique capitaliste, qui trouve dans cette illégalité un gisement de profit et de flexibilité.

Mais ces deux logiques ne se confondent pas. L'idéologie de l'austérité, par exemple, s'inscrit dans une rationalité capitaliste : elle vise à réduire les dépenses sociales, à transférer la richesse vers le privé, à déréguler. La xénophobie d'État, elle, est d'un autre ordre : elle produit la légitimité politique de ces mesures en construisant un « ennemi intérieur » responsable des désordres économiques. Ces deux registres se croisent et se renforcent : la xénophobie légitime l'austérité et l'austérité renforce la xénophobie en aggravant la précarité et la compétition entre les personnes en situation de pauvreté.

C'est pourquoi je parle de xénophobie d'État plutôt que de « racisme d'État ». Le racisme d'État renvoie à des systèmes qui hiérarchisent explicitement sur base de la race. La xénophobie d'État, elle, désigne un mode d'organisation politique qui institutionnalise le rejet de l'étranger·e en tant que tel·le, indépendamment de sa couleur de peau.

Ces deux registres se croisent et se renforcent : la xénophobie légitime l'austérité et l'austérité renforce la xénophobie en aggravant la précarité et la compétition entre les personnes en situation de pauvreté.

Elle fabrique de l'hostilité à travers la catégorie même de migrant·e, en lui refusant reconnaissance et droits. Cela n'exclut évidemment pas qu'un racisme d'État soit à l'œuvre également dans les politiques migratoires, notamment lorsque la xénophobie se double

4 | Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris.

Association La Revue nouvelle | Téléchargé le 20/04/2026 sur https://shs.cairn.info via Université Catholique de Louvain UCL (IP: 130.104.41.187)

d'islamophobie ou de racialisation des migrant·es, mais mon choix terminologique vise à montrer comment l'État organise la suspicion à travers la figure de l'étranger·e, figure constamment redessinée pour servir à des fins de contrôle et d'exploitation.

La gestion des migrations ne repose donc pas sur une contradiction entre ces deux rationalités, mais sur leur télescopage, leur entrelacement. La xénophobie justifie le maintien d'une hiérarchie raciale et politique et le capitalisme tire profit des effets matériels de cette hiérarchie : maintien dans l'illégalité, fragilité, peur. Les personnes sans papiers sont ainsi exclues pour mieux être exploitées, rendues invisibles pour pouvoir être utilisées. Leur marginalisation devient la condition même de leur utilité économique.

Comprendre cette articulation, c'est aussi comprendre pourquoi il est illusoire d'espérer convaincre les gouvernements par des arguments économiques ou humanitaires. La précarité des migrant·es n'est pas une erreur de gestion : c'est une construction politique délibérée, un outil de gouvernement. Elle répond à une double logique : discipliner les populations étrangères par la peur et fournir ainsi au marché une réserve de travail flexible, silencieuse, bon marché.

Dès lors, lutter pour les droits des personnes sans papiers, ce n'est pas seulement dénoncer une injustice morale ou une inefficacité économique : c'est s'attaquer à la double machine du capital et de la xénophobie, à ce dispositif d'articulation qui produit à la fois l'exclusion politique et l'exploitation économique. Et c'est peut-être là, dans la déconstruction de cette articulation, que se joue la possibilité d'un véritable horizon politique émancipateur, un horizon où la solidarité ne serait plus cantonnée à la charité ou à l'utilité, mais pensée comme une forme de désobéissance collective à l'ordre hiérarchique des vies que la frontière organise.

Texte issu d'une intervention lors des Rencontres d'Automne du Cadtm Belgique le 11 octobre 2025 à Liège dans le panel intitulé : « Moins pour l'accueil, plus pour l'ultracontrôle : la criminalisation du droit d'asile » (aux côtés de Gaia Romea, Leonie Jesen, Pape Abdourahmane Dieng et Faiza Hirach).

Vous avez dit pluralisme ?

Coraline Burre

Ces derniers mois, il est un mot sur toutes les lèvres : le pluralisme. Socle élémentaire d'un paysage médiatique démocratique, pluriel et varié, son évolution inquiète autant qu'elle suscite la controverse. La petitesse de notre plat pays rendrait quasi inévitable la concentration des médias selon les patrons des groupes de presse. La possible fusion de IPM et Rossel réduirait à un seul grand

Association la Revue nouvelle | Téléchargé le 20/04/2026 sur https://shs.cairn.info via Université Catholique de Louvain UCL (IP: 130.104.41.187)